

SE CONSTITUER UN PORTEFEUILLE DE PLACEMENT ENCORE PLUS SOLIDE AVEC L'ASSURANCE VIE ENTIÈRE ÉQUIMAX^{MD}

Votre conseillère ou conseiller financier peut vous aider à mettre en place des plans qui permettront d'atteindre vos objectifs et qui respecteront votre tolérance au risque. Le processus comprend le choix de la bonne combinaison de placements constituée de placements garantis, de titres à revenu fixe, d'actions et d'une assurance vie. **Une assurance vie? C'est exact!**

En intégrant un contrat d'assurance vie permanente à vos plans financiers, vous vous offrez la possibilité d'améliorer le taux de rendement et de réduire le risque du portefeuille de placement.

L'ASSURANCE VIE, QUE PEUT-ELLE APPORTER À VOTRE PLANIFICATION FINANCIÈRE?



La diversification

Une partie de la prime d'assurance vie entière avec participation circule dans le compte des contrats avec participation et est investie. Vous profitez d'une composition diversifiée de placements comprenant un portefeuille important de titres à revenu fixe pour la stabilité et un amalgame de placements de titres à revenu non fixe comprenant des actions pour la croissance à long terme. Vous êtes admissibles à participer aux bénéfices du compte des contrats avec participation par le versement de participations¹.



Des garanties

Une fois qu'une participation est versée, elle est entièrement acquise et ne peut jamais être reprise. De plus, la valeur de rachat du contrat ne diminuera jamais, peu importe la conjoncture du marché².



Un taux de rendement

Les participations accumulées au titre du contrat profiteront d'une croissance fiscalement avantageuse. Ceci offre la possibilité d'obtenir un taux de rendement plus élevé que celui des instruments d'épargne non enregistrés qui sont assujettis à l'impôt annuellement.



Une source de liquidité

Vous avez accès à la valeur de rachat³ sans les limites de temps des placements immobilisés ou sans la volatilité du marché des actions.



Un héritage instantané

Vos bénéficiaires obtiennent un versement libre d'impôt à votre décès.

L'ASSURANCE VIE VOUS PERMET DE DÉPENSER VOTRE ARGENT

Un contrat d'assurance vie ne vous aide pas seulement à vous bâtir un patrimoine, mais à vous donner la liberté de dépenser votre fortune en éliminant le besoin de réserver des actifs à vos héritiers. En plus, elle permet un transfert de patrimoine fiscalement avantageux d'une génération à l'autre.

¹ Les participations ne sont pas garanties et sont versées à la discrétion exclusive du conseil d'administration. Les participations peuvent être assujetties à l'impôt. Les participations varieront en fonction des revenus de placement réels du compte des contrats avec participation, également des résultats techniques de mortalité, des frais, de déchéance, des réclamations, des impôts et d'autres résultats techniques du bloc de contrats avec participation. ² Nous supposons qu'il n'y a aucune avance sur contrat ni d'avance automatique de la prime, car elles ont pour effet de réduire la valeur de rachat du contrat. ³ Les avances sur contrat de la valeur de rachat pourraient être assujetties à l'impôt et un feuillet d'impôt pourrait être émis, si la valeur de rachat dépasse le coût de base rajusté (CBR) au moment où le prêt est accordé.

ÉTUDE DE CAS

VOICI GUILLAUME ET JEAN

Guillaume et Jean ont tous les deux 45 ans. Ils recherchent un moyen fiscalement avantageux de laisser un héritage à leurs héritiers et de se bâtir un patrimoine accessible afin d'enrichir leur revenu de retraite. Ils ont maximisé leurs droits de cotisation à des placements enregistrés et détiennent la somme de 750 000 \$ dans un régime d'épargne non enregistré. Ils peuvent se permettre d'investir la somme de 30 000 \$ chaque année au cours des 20 prochaines années et examinent leurs options.

Voici deux solutions

- Guillaume souscrit un contrat d'assurance vie entière avec participation Équimax^{MD,4} de 577 655 \$ à 20 paiements, assorti d'un avenant d'assurance vie temporaire de 20 ans de 422 345 \$ (pour une somme totale de 1 000 000 \$). Le régime d'assurance vie temporaire ne se renouvellera pas.
- Jean souscrit un contrat d'assurance vie temporaire de 20 ans de 1 000 000 \$ qui ne se renouvellera pas⁵.

	Guillaume	Jean
Somme d'argent disponible pour ses dépenses (annuelle)	30 000 \$	30 000 \$
Prime d'assurance vie (annuelle)	18 810 \$	1 720 \$
Somme affectée au compte d'épargne non enregistré (annuelle)	11 190 \$	28 280 \$
Valeur nette du patrimoine à 65 ans (à la retraite)	2 849 038 \$ ⁶ <ul style="list-style-type: none">Assurance vie : 1 367 383 \$^{6,7}Épargne : 1 481 655 \$⁸	1 921 799 \$ <ul style="list-style-type: none">Assurance vie : 0 \$Épargne : 1 921 799 \$⁸
Valeur nette du patrimoine à 85 ans (au décès)	1 934 374 \$ ⁶	1 921 881 \$ ⁹

Les valeurs reposent sur le barème des participations en vigueur au moment où l'illustration a été exécutée, demeurant inchangé pendant la durée du contrat. Il ne s'agit pas d'une projection ni d'une prévision du rendement futur. Votre conseillère ou votre conseiller peut vous montrer des rapports sur le barème des participations de rechange afin de souligner les répercussions potentielles qu'une diminution du taux d'intérêt du barème des participations pourrait avoir sur les valeurs de votre contrat.

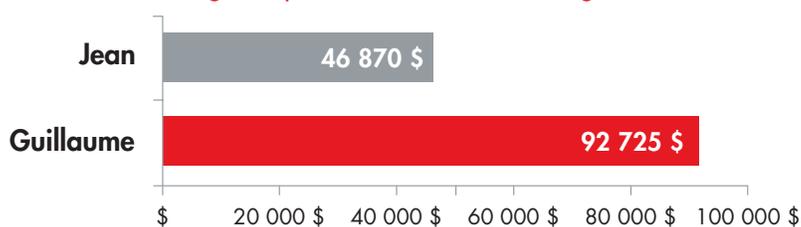
Résultats

- Les deux solutions offrent à Guillaume et à Jean l'occasion de laisser un héritage à leur famille respective ET leur donnent accès à l'argent de leur compte d'épargne non enregistré.
- Guillaume peut retirer une somme deux fois plus importante que celle de Jean pour enrichir son revenu de retraite.

Comment s'explique la différence?

- Le contrat d'assurance vie de Guillaume lui procure la somme de 1 934 374 \$ pour ses héritiers, ce qui lui permet de retirer toute son épargne.
- Jean ne dispose que des gains sur son épargne pour effectuer des retraits, s'il veut conserver la valeur de son capital de 1 921 881 \$ pour ses héritiers.

Retrait annuel d'un compte d'épargne non enregistré pendant 20 ans dès l'âge de 65 ans



DANS QUELLE SITUATION PRÉFÉRIEZ-VOUS ÊTRE?

Pour en savoir davantage, veuillez communiquer avec votre conseillère ou votre conseiller financier.

⁴ Bâtisseur de patrimoine Équimax^{MD} 20 paiements. Mode d'affectation des participations bonifications d'assurance libérée. ⁵ Le contrat d'assurance vie temporaire n'est pas renouvelé. Les primes ne sont versées que pendant 20 ans. Homme de 45 ans, taux standards pour personnes non fumeuses en vigueur le 14 septembre 2020. La prime exacte s'élève à 1 720,22 \$. ⁶ Les valeurs sont illustrées en fonction d'un homme de 45 ans, des taux standards pour personnes non fumeuses en vigueur le 14 septembre 2020 et du barème des participations alors en vigueur demeurant inchangé pendant la durée du contrat. Les participations ne sont pas garanties et sont versées à la discrétion exclusive du conseil d'administration. Les participations peuvent être assujetties à l'impôt. Les participations varient en fonction des revenus de placement réels du compte des contrats avec participation, également des résultats techniques de mortalité, des frais, de déchéance, des réclamations, des impôts et d'autres résultats techniques du bloc de contrats avec participation. ⁷ À l'âge de 65 ans, la valeur de rachat totale du contrat d'assurance vie de Guillaume est de 514 889 \$ qui peut servir de garantie en vue d'un prêt bancaire ou être à sa disposition pour d'éventuels retraits s'il a besoin d'un revenu supplémentaire. ⁸ Suppose un taux de rendement de 5 %. Le taux marginal d'imposition est de 53 %. En supposant qu'aucun retrait n'est effectué du compte d'épargne non enregistré avant l'âge de 65 ans. ⁹ En supposant que les retraits effectués pendant 20 ans dès l'âge de 65 ans provenaient de l'intérêt gagné et non du capital. Le taux de rendement net sur le placement pendant les années de retrait est de 2,5 %. L'étude de cas présentée dans ce document est donnée à titre d'exemple seulement. Les résultats réels varieront. ^{MD} indique une marque déposée de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.